AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BEINHEIM

Révision n°1
du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 10 août 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme pour une durée de 33 jours consécutifs,

du lundi 4 septembre 2017 à 9h00 au vendredi 6 octobre 2017 à 17h00 inclus.

Les caractéristiques principales du projet sont :

- permettre le développement de l'habitat pour répondre aux besoins de toutes les générations, ceci en limitant au maximum la consommation du foncier naturel et agricole et en exploitant les possibilités de mutation des friches ;
- conforter la vocation économique de Beinheim en préservant les possibilités d'extension des entreprises déjà présentes et d'accueil d'activités nouvelles ;
- prendre en compte le risque d'inondation.

Cette nouvelle enquête fait suite au constat d'une pièce manquante dans le dossier de la précédente enquête, qui est de ce fait annulée dans sa totalité.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur Christian MEYER, Urbaniste qualifié, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir :

- lundi et mercredi de 9h00 à 12h00
- mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour l'enquête publique le jeudi 7 septembre, le mardi 12 septembre, le jeudi 21 septembre et le mardi 3 octobre de 15h00 à 18h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de Beinheim, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : http://www.commune-beinheim.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- **jeudi 7 septembre 2017 de 15h00 à 18h00**
- **mardi 12 septembre 2017 de 15h00 à 18h00**
- **jeudi 21 septembre 2017 de 15h00 à 18h00**
- **mardi 3 octobre 2017 de 15h00 à 18h00**
- **vendredi 6 octobre 2017 de 14h00 à 17h00**

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposés à la mairie,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise « 19a rue principale – 67930 BEINHEIM »
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plu@commune-beinheim.fr. L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »

Les observations et propositions ainsi transmises seront rendues publiques et pourront être consultées pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : http://www.commune-beinheim.fr/

Le dossier de P.L.U comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation.

L'avis du Préfet du Bas-Rhin en matière d'environnement est joint au dossier d'enquête publique.

Le projet de P.L.U. étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement de l'Etat voisin, le dossier d'enquête publique lui a été transmis pour avis.

L'autorité responsable du projet de révision du POS est la commune de Beinheim représentée par son Maire Bernard HENTSCH, et dont le siège administratif est situé au 19a rue principale – 67930 BEINHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.